

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 2

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le français moderne ne connaît plus le mot malnet (sale, malpropre, « mal net », pas net), mais ce terme était courant en ancien français. Nos patois l'ont conservé : ils disent maunet. (On sait que la terminaison française al devient au en franco-provençal.) L'ancien français possédait le dérivé malnetiese (saleté, malpropreté, ordure), mot qui se retrouve presque identique, dans le patois maunétyîse. Autres dérivés patois : maunétyâ, saleté, et maunétamin, malproprement.

Au moyen âge, avant de dire « noir », on disait *neir*, et c'est ce que, toujours archaïques, les patois font encore ; autre forme patoise : *nei*. Nom de famille : *Ney, Neyret, Neryoud* (noir, noiret, noiraud).

En ancien français, le mot *noise* (1° bruit, tapage ; 2° querelle) avait toute une série de dérivés : *noisance* et *noisement*, synonymes de *noise* ; *noisete*, petite dispute ; *noisier*, 1° faire du tapage, 2° se quereller ; *noisëor* et *noisier*, 1° tapageur, 2° querelleur. En français moderne, cette richesse s'est perdue : il n'en reste que le seul mot « noise », et encore n'est-il plus bien vigoureux ; Larousse, en effet, remarque à ce propos : « Ne s'emploie guère que dans l'expression *chercher noise* ». Quant aux patois, s'ils n'ont plus la richesse du vieux français, ils sont beaucoup moins démunis que le français moderne. Ils possèdent encore trois de ces anciens vocables qui, chez eux, il est vrai, ont perdu leur sens primitif de « bruit, tapage, tapager, tapageur » : *niése* (*nieise, niaise*), qui correspond à « noise » ; *niésî* (*nieisî, niaisî*), correspondant à « noisier », quereller, et *niéjâo* à « noisëor », querelleur. C'est ainsi que, dans *Por la veillâ*, Jules Cordéy écrit d'une part : *Pè lo Conset générât sè sant quasu mourgâ et niaisî*, et d'autre part : *On coo à einvouyî dein lè paï que sant plliein de niéjâo et de tsecagnare*.

L'adjectif vieux français *nomper*, signifiant « non pair », non pareil, sans

pareil, a disparu du français moderne, mais se retrouve dans les patois, où *nompâr, nompâ, nopâ*, ou bien ont gardé la signification primitive : « sans pareil », ou bien ont pris le sens de « dépareillé » : *Mé mitanne son nompâ*, mes mitaines sont dépareillées (Odin). Il est curieux de noter ici que les Canadiens français disent « dépareillé » pour « sans pareil ». (Voir *Maria Chapdelaine*.)

Si le français moderne n'a rien conservé de l'ancien français *put*, adjectif qui signifiait : 1° puant (c'est l'étymologie), infect, sale ; 2° laid, méchant, mauvais ; 3° vil, méprisable, de mauvaise vie, il n'en est pas de même des patois. Sous les formes *pou* et *pout*, masculin *pouta, pouet*, féminin *pouetta*, ils perpétuent ce terme qui, chez eux, n'a plus des acceptions aussi nombreuses qu'en vieux français et veut dire simplement laid, vilain, parfois mauvais.

En ancien français, le latin *primus* avait produit *prin* (on écrivait aussi *prim*), « premier ». Par la suite, *prin* se vit doter d'un sens nouveau : « Comme ce qui vient en premier lieu, dit W. Pierrehumbert, est ordinairement de qualité distinguée et fine, on comprend que « prin » puisse signifier délicat, fin, et aussi menu, mince. » Dans les patois, *prin* (féminin *prima* ou *primma*) a totalement perdu le sens de « premier » et n'a plus que celui de « mince, fin, menu, ténu ».